

PROCEDE DE POSITIONNEMENT ET D'EVALUATION

Ce document est mis à disposition du public à l'auto-école sur demande ou via le « Book LABEL » et accessible sur le site internet de l'auto-école.

PROCEDE DE POSITIONNEMENT :

Lorsqu'un candidat souhaite s'inscrire, un entretien préalable à l'inscription est systématiquement organisé.

Il s'agit d'établir un bilan des compétences, des acquis, des expériences qui permettront d'évaluer le niveau du candidat afin de lui proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement :

Questionnaire d'entrée portant sur :

- Renseignements d'ordre général (nom, prénom...)
- Projet du candidat (motivation pour suivre la formation, objectif professionnel, pré-requis...)
- Attentes du candidat vis-à-vis de la formation
- Disponibilité pour la formation (temps hebdomadaire à consacrer à l'apprentissage, horaires des disponibilités...)

L'EVALUATION DE DEPART :

Avant l'entrée en formation, une évaluation de départ doit être réalisée.

Il s'agit d'un test d'évaluation des capacités et des aptitudes.

Cette d'évaluation, essentielle et obligatoire, permettra à l'enseignant de la conduite de :

- définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse acquérir toutes les compétences lui permettant de se présenter à l'examen pratique.
- donner un axe de travail en s'appuyant sur les points forts de l'élève
- installer une bonne relation enseignant/élève qui se prolongera tout au long de la formation.

L'estimation d'heures nécessaires ne peut avoir une valeur contractuelle, et le candidat ne devra la considérer qu'à titre indicatif.

EVALUATION FORMATION B, Conduite Supervisée, Conduite Accompagnée, boîte automatique (B78) :

Durée : 1 heure.

Mode d'évaluation :

L'évaluation est effectuée à bord d'un véhicule-école avec un formateur sur la base d'un formulaire papier.

Il s'agit d'un entretien avec le formateur et d'exercices pratiques de conduite.

Seront abordés :

- Renseignements d'ordre général
- Expérience de la conduite
- Connaissances théoriques sur le véhicule
- Attitudes à l'égard de la sécurité et à l'égard de l'apprentissage
- Habiletés (coordination et synchronisation des gestes)
- Compréhension et mémorisation
- Perception
- Emotivité

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu permettra d'établir une estimation du nombre d'heures de formation pratique.

Un double de la fiche d'évaluation sera remis au candidat.

EVALUATION FORMATION A1 et A2 :

Durée : 1 heure

Mode d'évaluation :

L'évaluation est effectuée au moyen d'un véhicule-école avec un formateur sur la base d'un formulaire papier.

Il s'agit d'un entretien avec le formateur et d'exercices pratiques de conduite.

Seront abordés :

- Renseignements d'ordre général
- Expérience de la conduite (permis AM, A1, B)
- Connaissances sur le véhicule (guidon, fourche, boîte de vitesse, embrayage, frein)

- Attitudes à l'égard de la sécurité et à l'égard de l'apprentissage
- Habiletés (installation sur la moto, démarrage-arrêt, équilibre)

- Compréhension et mémorisation
- Perception (trajectoire, observation et orientation, regard)
- Emotivité (crispation)

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu permettra d'établir une estimation du nombre d'heures de formation pratique.

Un double de la fiche d'évaluation sera remis au candidat.

EVALUATION FORMATION AM :

Durée : 20 minutes

Mode d'évaluation :

Avant de débiter votre formation au permis AM, vous devez répondre à un questionnaire qui vous permettra de réfléchir à votre objectif : obtenir la catégorie AM du permis de conduire pour conduire un cyclomoteur.

Ce questionnaire vous permettra de faire un point sur l'état actuel de vos connaissances théoriques et pratiques, ainsi que sur le regard que vous portez sur la conduite et la sécurité routière.

Ce questionnaire permet aussi à votre enseignant de commencer à vous connaître afin d'adapter son enseignement à vos besoins.

Le questionnaire portera sur :

- Renseignements d'ordre général
- Expérience de la route (piéton, vélo...)
- Expérience d'un 2 roues
- Votre future conduite
- Votre avis (évaluation, comportements, risques)
- Connaissances du code de la route
- Techniques du scooter (poignée des gaz, freins...)

INFORMATION DU PUBLIC :

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public par un affichage dans les locaux et via le site internet de l'auto-école.